

L'E PASSE-TEMPS ET LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : La Question des

Entr'actes.....	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
Par ci, Par là.....	MAUPIN.
Pêcheurs à la ligne (sonnet).....	Antonin LUGNIER.
Lettre Parisienne.....	Antonin BARATIER.
Chronique Féminine : Ma- riage de Raison.....	Gabrielle CAVELLIER.
Les Gaietés de la Semaine.....	Georges ROCHER.
Le Cercle Pierre-Dupont à Limonest.....	Joseph MANIN.
Mariages pauvres.....	Eugène FOURRIER.

CAUSERIE

La Question des Entr'actes

On s'est beaucoup occupé — en cette dernière quinzaine — de la durée des spectacles et de la longueur des entr'actes.

Jusqu'à présent, il ne paraît pas que les consultations demandées aux directeurs des théâtres et le plébiscite organisé par notre grand confrère *Le Gaulois*, aient résolu — d'une manière définitive — ces deux questions intimement liées l'une à l'autre.

Le plébiscite s'est fait au moyen de bulletins distribués le même soir dans tous les théâtres de Paris.

Les bulletins posaient trois questions : 1° A quelle heure le spectacle doit-il commencer ? 2° A quelle heure doit-il finir ? 3° Quelle doit-être la durée des entr'actes ?

Beaucoup de spectateurs et de spectatrices — les dames étaient admises à prendre part au référendum — n'ont certainement pas apporté à l'examen de ces questions tout le sérieux nécessaire. Mais, si l'on peut mettre en doute la sincérité du vote, il faut reconnaître — en retour — que le dépouillement du scrutin offrait toutes les garanties désirables.

Il a eu lieu en présence de MM. Heuri Lavedan, Capus, Feydeau, P. Wolf représentant les auteurs dramatiques ; MM. Faguet, Duquesnel, Adérer, Brisson, représentant la critique ; enfin, les directeurs de théâtres.

Cet « appel au peuple » a donné les résultats suivants :

Commencement du spectacle : 780 pour 8 heures, 328 pour 8 heures 15, 991 pour 8 heures 30, 195 pour 8 heures 45, 2.502 pour 9 heures.

Fin du spectacle : 444 pour 11 heures, 639 pour 11 heures 15, 1.850 pour 11 heures 30, 907 pour 11 heures 45, 620 pour minuit.

Durée des entr'actes : 1.039 pour 5 minutes, 2.268 pour 10 minutes, 412 pour 15 minutes, 62 pour 20 minutes.

En résumé, la majorité — une majorité écrasante comme on dirait en temps d'élections — s'est prononcée pour un spectacle commençant à 9 heures, finissant à 11 heures 30, avec entr'actes de 10 minutes.

Nous voilà bien loin de l'époque où le théâtre commençait à sept heures — quelquefois même à six heures et demie — pour finir à minuit : le public, au moins en avait pour son argent.

C'était alors le triomphe de la pièce — drame ou comédie — en cinq actes.

De nos jours nous n'avons plus la quantité : il serait téméraire d'affirmer qu'elle est remplacée par la qualité.

L'heure du dîner ayant été reportée de six heures à sept heures, les directeurs s'arrangèrent pour ne commencer

le spectacle qu'à 8 h. 1/2 et à ne donner que des pièces en trois actes avec des entr'actes assez longs pour ne terminer la représentation qu'à l'heure — immuable, paraît-il — de minuit.

La longueur des entr'actes — qui varie actuellement de vingt à trente-cinq minutes — ne sert en définitive qu'à masquer la pauvreté du spectacle.

On a bien la ressource de faire précéder la pièce principale d'un lever de rideau fatalement destiné à être joué au milieu du bruit causé par l'arrivée des retardataires et du vacarme discordant des petits bancs qui en est la conséquence, mais là, encore, surgit une difficulté.

L'auteur dramatique d'aujourd'hui est plus exigeant que celui d'autrefois. Il entend toucher intégralement son douze pour cent de droits sur la recette et ne veut le partager avec personne.

Lui seul, et c'est assez !

Tant pis pour les débutants de lettres à qui le lever de rideau permettait d'étudier le métier, de tâter le goût du public, goût — de sa nature même — variable et capricieux et qui, malheureusement n'obéit à aucune règle déterminée d'avance.

Pour la question des entr'actes, la solution à intervenir varie nécessairement avec le public de tel ou tel théâtre.

Un public mondain, un public de première s'accommodera toujours du répit — si prolongé soit-il — qui lui permet de « potiner » dans les couloirs et les loges, de s'occuper des gens qui sont dans la salle, de louer ou de débiter les artistes, de dire de la pièce, des auteurs et des interprètes tout le bien ou tout le mal possible.

Qu'importe aux oisifs qui peuvent — pour se reposer — s'offrir la grasse matinée du lendemain, que la représentation ne prenne fin qu'à une heure très avancée de la nuit.

Il en va autrement d'un public de petits commerçants, d'employés, d'ouvriers tenus à se lever de bon matin pour vaquer à leurs occupations journalières.

Il faut aussi se préoccuper un peu des gens économes — ils sont nombreux ! — qui estiment le plaisir du théâtre assez coûteux, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter encore des frais de voiture.

C'est assurément à cette intéressante catégorie qu'appartenait le plébiscitaire dont le vote était ainsi motivé : — « Je demande que l'on s'arrange de façon à terminer le spectacle avant l'heure où les cochers font payer le tarif de nuit ».

Il est évident que les entr'actes prolongés diminuent considérablement l'agrément du spectateur.

Un mot fort juste a été dit — à ce propos — par Jules Verne, alors qu'il était conseiller municipal d'Amiens et chargé, en cette qualité, du rapport sur l'exercice du théâtre municipal.

Les débitants demandaient une prolongation des entr'actes, Jules Verne défendait la requête.

— Mais — ajoutait-il — ne nous attendons pas à ce que cette mesure soit unanimement approuvée. Un entr'acte est toujours trop court pour le spectateur qui sort de la salle, et toujours trop long pour celui qui y reste. »

Et qu'on ne vienne pas mettre sur le compte des changements de décors, la longueur démesurée des entr'actes. La remarque a été souvent faite que plus la machinerie est compliquée, plus l'entr'acte est court.

Voyez ce qui se passe pour les féeries où la mise en place des décors et des trucs se fait plus rapidement que la plantation d'un salon dans une comédie quelconque.

D'autre part, une pièce gagne en intérêt, à ne pas être coupée par de trop longs intervalles.

Le spectateur qui — après avoir lu le programme et parcouru son journal — s'est promené dans les couloirs sans trouver l'occasion de tailler une bavette, ou qui — resté à sa place — n'a pu résister à l'impérieux besoin de bâiller à se décrocher la mâchoire, ne tarde pas à être gagné par la mauvaise humeur, et quand le rideau se lève sur le 2^e ou le 3^e acte, il est plutôt mal disposé à l'endroit de l'œuvre qu'on représente, de ce fait et de celle qui la jouent.

Ensuite de cette fâcheuse disposition d'esprit, il lui faut un grand moment pour être complètement ressaisi par la pensée de l'auteur.

Prenons modèle sur ce qui se passe à l'étranger : en Belgique, en Allemagne, les entr'actes ne dépassent guère dix minutes ; un quart d'heure au plus quand les changements scéniques et les modifications de costumes, l'exigent.

Il y a mieux : il arrive parfois en Allemagne qu'il n'y a pas d'entr'actes du tout.

C'est tomber d'un excès dans un autre. Prolongée au-delà de certaines limites, l'attention devient une fatigue et, c'est pour se recréer que l'on se rend au théâtre.

Souhaitons que le plébiscite — dont les résultats viennent d'être proclamés — soit pour les directeurs une indication utile.

Qu'ils continuent — le public se montrant réfractaire aux fortes doses qu'on lui prodiguait autrefois — à nous servir des pièces en trois actes, mais qu'ils nous les servent promptement, de *neuf heures à onze heures et demie, dernière limite*.

Time is money, même quand il s'agit d'aller se reposer.

Personne ne s'en plaindra, ni les acteurs qui seront mieux entraînés, ni les spectateurs ravis — pour rentrer chez eux — de trouver encore les tramways en marche.

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

M. Gabriel Fauré, organiste à l'église de la Madeleine, a été nommé directeur du Conservatoire, en remplacement de M. Théodore Dubois, démissionnaire.

Les concours publics du Conservatoire auront lieu, cette année, au théâtre national de l'Opéra-Comique.

Mlle Sylviani, une étoile de café-concert, avait mis à la porte de sa loge, en lui faisant des observations assez vives, le co-directeur du Concert Européen, parce qu'il fumait. Elle se basait sur un article de règlement de la maison ainsi conçu : « Les rapports entre les artistes et le directeur ou ses représentants devant être convenables, les paroles inconvenantes ou grossières, les insultes pendant les représentations ou répétitions seront passibles d'une amende de deux à cent francs, selon la gravité des cas. »

Mlle Sylviani refusa de payer l'amende et réclama le montant de ses appointements. Le juge de paix du dix-septième arrondissement lui donna raison. Sur appel, la 7^e chambre a donné gain de cause à Mlle Sylviani et décidé que les directeurs ne peuvent infliger des amendes à tort et à travers et que,

dans l'espèce, l'amende infligée était abusive et sans droit.

M. Delair, régisseur du Casino de Nîmes, ancien régisseur du Grand-Théâtre de Montpellier, vient d'être nommé directeur du théâtre d'Avignon pour la saison 1905-1906.

La tentative, faite à Bruxelles, de la création d'un Opéra populaire, vient d'échouer piteusement. Après quarante-huit représentations ayant rapporté une moyenne de 1.660 fr., le directeur, M. Péronnet, est parti en négligeant de régler ses comptes avec les artistes !

Le Politeama de Gênes vient d'avoir la primeur d'un opéra entièrement féminin, c'est-à-dire composé par deux femmes. *Lisia*, drame lyrique, en un acte, paroles de Mlle Mimi Rasasco, musique de Mlle Jole Gasparini, a été représenté avec succès sur ce théâtre et a valu une sorte de triomphe pour le compositeur enjuponné.

De New-York :

Le tribunal ayant décidé que les théâtres ne sont pas propriété privée, M. Conried, directeur de l'Opéra et vingt-deux autres directeurs de théâtre ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir systématiquement refusé ses entrées au critique dramatique du journal « Life », M. Melcapé.

Les directeurs s'étaient ligués contre le journaliste, dont ils redoutaient la malicieuse critique.

Les accusés ont été remis en liberté sous caution et l'affaire viendra en jugement prochainement.

Nous avons rapporté, il y a déjà plusieurs semaines, l'affirmation d'un médecin de Berlin que l'étude du piano conduit rapidement les sujets à la neurasthénie aiguë.

Il était piquant de connaître là-dessus l'avis du compositeur Ernest Reyer, qui passe pour détester le piano.

Eh bien ! M. Ernest Reyer ne croit pas à l'action funeste du piano sur le système nerveux, et il n'a pas une parole amère contre cet instrument.

Encore une légende qui s'en va.



NOS THÉÂTRES

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Le jeudi, 29 juin, la tournée Brasseur donnera, aux Célestins, une représentation unique de *Monsieur de la Palisse*, le grand succès du théâtre des Variétés.

Monsieur de la Palisse, la comédie à spectacle en 3 actes de MM. Robert de

Flers et A. de Caillavet, est montée avec un luxe de mise en scène et de costumes qui en font un spectacle attrayant et du plus haut goût.

M. Brasseur, qui a fait du baron Placide de la Palisse, une de ses meilleures créations a tenu à s'entourer d'artistes de talent appartenant aux principaux théâtres parisiens.

Parmi eux, il faut citer MM. Numès et Pierre Achard, du Gymnase ; Mme Renée Bussy, la charmante soubrette du Palais-Royal ; Mlle Angèle Nadir, une ingénue comique ; Mlle Brassy, du Gymnase ; Mlle Dolza, du Vaudeville ; M. Batréau, M. Rocher, l'excellent comique des Variétés ; puis MM. Clairval, Delaunay, Damarès, Lambert, Nelson, Torry ; Mmes Morin et Courtois qui complètent un ensemble de premier ordre.

Le spectacle commencera par *Le Choix d'une carrière*, comédie en un acte de M. A. Caillavet.



Par ci, Par là !

La course éliminatoire des automobiles pour le circuit d'Auvergne s'est heureusement terminée sans qu'on ait à enregistrer la mort d'aucun coureur. Un accident survenu à Girardot a failli dégénérer en catastrophe, mais les nouvelles dernières font espérer une guérison très prompte sans qu'il ne reste au vaillant coureur aucune suite fâcheuse !

De là faut-il en déduire que la course se passera de même et qu'aucune ombre noire ne jettera son voile sur un ou plusieurs de ces intrépides chauffeurs ? Espérons-le et faisons des vœux pour que la route leur soit propice !

Mais vraiment est-ce bien raisonnable d'autoriser de semblables aventures malgré toutes les précautions dont on s'ingénie à les entourer ?

Et n'y a-t-il pas un abus de pouvoir vis-à-vis des populations affolées par tous ces monstres volants ?

Pendant de longues heures, sous peine de courir un danger de mort, la vie ordinaire se trouve suspendue dans de nombreuses localités où les habitants, s'ils ont la moindre prudence, en sont réduits à se terrer dans leurs logis, sans oser même faire un pas sur leurs routes ordinaires !

L'homme n'ose pas vaquer à ses affaires, la femme doit veiller à faire ses provisions la veille, car le jour de la course la route se trouve interdite, les enfants sont gardés soigneusement à la maison et désertent l'école, et tout cela parce que la plus élémentaire prudence

l'exige et qu'autrement il pourrait survenir les plus graves accidents !

Tout cela n'est pas logique et il me semble qu'il serait beaucoup plus naturel d'obliger les fabricants d'automobiles à acquérir une immensité de terrains aussi grande qu'il leur plairait et où ils pourraient à leur aise créer des sinuosités artificielles, établir des bois et des ponts, voire même creuser des ravins ; en un mot construire une piste avec tous les accidents qu'on rencontre partout et où ils auraient tout le loisir de faire du cent cinquante ou du deux cent à l'heure et de se casser la figure, si bon leur plaisait !

La dépense serait énorme, c'est indiscutable, mais je crois que cette industrie est assez riche pour s'offrir le luxe d'un terrain particulier qui lui ferait honneur et serait continuellement à sa disposition pour ses essais de voitures.

MAUPIN.



PÊCHEURS A LA LIGNE

Enfin !... le Quidedroit qui nous mène à sa guise
Ayant permis la mort du goujon déjà grand,
Debout bien avant l'heure où la nuit agonise,
Pêcheur, tu pris ta gaule et partis... rayonnant.

De l'aube jusqu'au soir tu guettas la surprise
Du... saumon qui pouvait se montrer trop gourmand,
Et sur l'onde penché, l'œil plein de convoitise,
Tu ferras... un bon rhume, hélas ! en revenant.

— Ainsi que toi, je suis un pêcheur qui s'escrime
A suspendre à son crim, pour asticot, la rime,
Et dont on rit aussi du paisible travers.

Or, puisque nous avons tous deux l'honneur insigne
D'accrocher un appât au bout de notre ligne,
Je célèbre ton... sport, achète-moi des... vers !

Antonin LUGNIER.

18 juin 1905 (Dimanche d'ouverture).

TAILLEUR SMART 12, Rue Grenette, LYON
COMPLETS depuis 39 fr.
Facilités de paiement — Coupe spéciale



Lettre Parisienne

La Politique et les Lettres viennent de faire une perte cruelle, en la personne du vieux duc d'Audiffret-Pasquier ; perte au contraire insignifiante, disent d'aucuns.

Il est vrai que le sénateur-académicien avait quatre-vingt-trois ans ; mais, depuis pas mal d'années déjà, les candidats multiples, tant au Sénat qu'au Palais Mazarin, attendaient avec une certaine impatience ce décès... qui tardait un peu trop à se produire !

Hélas ! parmi ces ambitieux, combien en est-il qui sont partis avant lui ?

Des centaines... pour ne pas exagérer !

Si, au Sénat, son successeur sera vite trouvé, il n'en sera pas de même, paraît-il, à l'Académie.

Déjà, les petites intrigues s'agitent... on parle, on parlote ; chacun a son candidat, chacun a son protégé, et, c'est en cette occasion surtout, que le parti des « ducs » est en plein travail...

Théoriquement, c'est un « duc » qui doit remplacer le défunt. Mais voilà... il y a trois « ducs » qui attendent sous l'orme... Lequel choisir ?

D'un autre côté, les « lettrés » ont deux candidats et chacun d'eux possède une égale chance... de succès !

Qui l'emportera ?

Sera-ce Marcel P... ou cet excellent B... ?

Mystère et cotillon !

Et ne voilà-t-il pas que, en catimini, la question des « Académiciennes » recommence ses petites manœuvres ?

Pourquoi pas après tout ?

Une femme à l'Académie Française ne déparerait pas ce bouquet d'illustres Immortels... Ce serait un lys sous la coupole... au lieu d'être dans la vallée !

Allons Mesdames Daniel L... et Camille P... à quand vos candidatures ?

De l'Académie à la Société des Gens de Lettres il n'y a qu'un pas...

Mme Sarah Bernhardt vient d'être admise en qualité d'adhérente dans le cénacle de la cité Rougemont...

Et ma foi, j'aime à croire qu'elle n'y fera pas trop mauvaise figure... loin de là !

A ce propos, c'est effrayant de voir dans quelle proportion fantastique s'accroît chaque jour le nombre de femmes de lettres ! Et par « femmes de lettres » je n'entends pas parler des bas bleus, des institutrices en rupture de classe ou des demi-folles qui sont piquées subitement par la tarentule écrivassière ; je ne parle que des femmes de talent, qui se donnent tout entières à l'art et qui réussissent à se faire un nom glorieux et estimé dans la pléiade des gens de lettres...

A la Société, il y a à l'heure actuelle plus de cent membres du beau sexe sur six cents du sexe barbu ! Et ce nombre ne fera que grandir, ni plus ni moins que s'il était espagnol...

Seulement, mes chères consœurs, pourquoi signez-vous vos romans exquis ou vos délicats poèmes de noms masculins ? Pourquoi laisser au public qui dévore vos pages langoureuses l'impression d'un écrivain moustachu comme Vercingétorix ou hirsute comme Attila, alors que c'est une femme blonde comme les blés, aux yeux doux et veloutés, au regard enchanteur et au vi-

sage angélique qui se cache sous le nom d'Oscar Patapouff ou d'Emile Fouchtra... d'Oscar Lamèche ?

Allez donc de l'avant, morbleu ! Signez hardiment de votre nom et je suis intimement convaincu que, lorsque le lecteur saura que le roman qui le fait pleurer d'effroi ou rire à rendre l'âme est l'œuvre d'une femme, son effroi sera encore plus terrifiant et son rire plus tonitruant... si possible !

Et il ne vous en aimera que davantage !

En entrant à l'église, Son Altesse Royale Alphonse XIII avait l'habitude de faire un signe de croix large et austère et d'embrasser son pouce...

Ce dernier détail a surtout vivement frappé bon nombre de Parisiens et de Parisiennes, peu habitués aux coutumes espagnoles...

Et les explications les plus fantastiques ou les plus inattendues d'être apportées...

La plupart sont fausses.

En Espagne, baiser son pouce en entrant à l'église ou mieux, appliquer son pouce contre les lèvres, signifie tout simplement que l'on s'engage à ne pas parler pendant l'office... « On cloue son bec » comme on dit au faubourg Antoine !

On voit qu'il y a loin de là aux explications que quelques esprits audacieux se sont empressés de donner à cet usage qui devrait bien s'introduire en France... Quand on va à l'église c'est pour prier, que diable, et non pour potiner entre deux versets, comme le font d'habitude nos sémillantes dévotes !

Donc les esprits malicieux ont prétendu que le roi d'Espagne embrassait son pouce, parce que :

1° Etant encore jeune, il avait conservé les habitudes de son enfance et qu'il suçait son pouce au lieu et place de bout de biberon !

2° Ayant mangé pas mal de mets savoureux, il se « relachait » le pouce en souvenir de ces bons nanans dont le goût l'avait tant impressionné...

3° Devant le monde, n'osant envoyer de baisers à la dame de sa pensée d'une façon trop explicite, il se servait de son pouce pour faire comprendre à l'élue de son âme qu'il ne pouvait parler... mais que le cœur y était !

Maintenant, cher lecteur, choisissez l'explication qui vous paraîtra la plus satisfaisante !

Pour finir, une gaffe protocolaire, toujours au sujet du roi d'Espagne.

Le lendemain de l'attentat de la rue de Rohan, il y avait déjeuné à l'Elysée.

Un laquais de haut style présente sur un plat de vermeil une bombe glacée au jeune souverain...

— Merci, répondit le roi en souriant. j'en ai pris suffisamment hier au soir...

Le laquais n'a pas insisté...

Je comprends ça !

Antonin BARATIER.



CHRONIQUE FÉMININE

Mariages de Raison

Apanage des vieux garçons encroûtés dans leur célibat, des vieilles demoiselles dédaignées jusque là des soupirants, des jeunes filles pauvres qui se troquent contre la richesse des Céladons séniles, des jeunes décaqués qui se résignent au pis-aller d'une héritière disgraciée, le mariage de raison est l'issue pitoyable des existences bancales auxquelles on croit pouvoir encore donner utilement une béquille.

Ah ! qu'ils sont tristes, les amoureux des mariages de raison ! Que loin d'eux voltigent les petits dieux ailés dont l'effleurement suffit à chavirer les âmes naïves des jouvencelles et à armer les lèvres des amants de baisers de conquête !

« Elle » vivait médiocrement, peut-être malheureuse, quoique honnête et bien que probablement jolie... A-t-Elle aimé ?... Certes !... Mais des considérations multiples ont tué dans l'œuf jusqu'à l'espérance d'avoir comme les autres son roman... Alors, Elle acceptait déjà la solitude déprimante des vieilles filles quand « Il » est apparu.

« Il » est riche, bon. « Il » a dit : « Je vous aimerai comme un père et je vous rendrai heureuse. » Avec un pâle sourire, elle a laissé prendre sa froide main... Hélas ! hélas ! petit cœur de vingt ans, « Il » t'aimera, en effet, sois en sûre ; mais que de larmes couleront sur tes joues en songeant à ce tu ne sais quoi qui te manquera éternellement, sans que tu puisses le définir et qui s'appelle pour tout de bon l'amour !

Cet autre m'intéresse moins. Vidé, décaqué, il s'est mis en tête de trouver une matrone dont les appétits d'ogresse payeront en mensualités les vestiges du consort. Hors le mariage légal, cela porte un nom brutal comme un soufflet et qu'il ne m'appartient pas de répéter ici. Lorsque le maire et le curé y ont passé, ça se tolère : « Mariage de raison », est-il objecté...

Pouah ! Pouah ! Pouah !

Enfin voici le troisième grand exemple de mariage de raison :

Il est touchant, quant à lui, parce que non dépourvu d'une certaine poésie, comme ces bouquets fanés au fond

desquels l'odorat cherche encore à percevoir le parfum des fleurs agonisantes.

J'ai nommé le mariage de deux vieillards unissant leurs déclinés de destinée, afin d'achever plus gaiement la route.

Loin d'eux gisent les illusions, et, dame, le cœur aussi n'est plus bien chaud. Mais, landeriette ! on est encore d'attaque pour se baiser chaste-ment au front, et il n'est point défendu d'aimer, d'une part, la soupe trafiquée par la bourgeoise ; de l'autre, les relents de la pipe fumée par le bonhomme au coin du feu.

Landeriette ! Landerira !

Tout de même, je mettrai une pédale sourde à ma lyre pour chanter le mariage de raison.

Il n'est que l'expédient suprême des existences en désarroi. Il n'a rien de commun avec l'association intime des âmes, des caractères et même, si l'on veut, des intérêts, qui sont le lot du mariage de convenances et du mariage d'amour.

Gabrielle CAVELLIER.



MUSIQUE

Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que notre distinguée collaboratrice, Mme Augusta de Kabath, publie, en ce moment, une série de *Valses chantées* et de *Méodies*, d'une composition tout à fait exquise.

Parmi les premières, nous sommes heureux de signaler *Dans tes bras*, paroles de Paul Soleil ; *Valse du petit Baiser*, paroles d'Augustin Anglès.

Parmi les secondes, le *Baiser*, poésie de Marc Monnier ; *Angelus*, A. Foulon de Vaulx ; *A l'inconnue*, P. Huguenin ; *Obstination*, François Coppée ; *Pays rêvé*, poésie de A. Bout.

Valses et méodies sont en vente chez A. Pitault, éditeur à Paris, 5, rue de la Banque.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, rue St-Gôme au premier



Les Gaités de la Semaine

La politique n'est point de mon domaine et je voudrais n'en jamais parler, d'autant qu'elle est, en définitive, ce qu'il y a de moins gai au monde.

Mais hélas ! dans la vie on ne fait pas toujours ce qu'on préfère et le pauvre chroniqueur est réduit parfois à prendre son bien où il le trouve Or, cette semaine, l'anticléricisme me fournit un sujet trop délicieux pour que je le laisse échapper. Nous parlerons donc politique, par hasard, et mes lecteurs me le pardonneront.

On sait que, depuis cinq à six ans, les « messieurs prêtres » — comme dit le citoyen Coutant avec l'esprit charmant qui l'a rendu populaire — accaparent jalousement tous les instants du Parlement, ce qui est, bien entendu, de la part de ces ennemis du peuple, un moyen nouveau de retarder les réformes sociales.

Donc, M. Homais ayant dit : « Il est nécessaire de mettre fin à la domination clérical ! » chacun s'ingénia à libérer les consciences et il faut reconnaître que certains moyens employés ne pèchent point par banalité. J'en citerai deux exemples choisis :

A Troyes, arrivait récemment une troupe théâtrale. Au programme, la délicieuse comédie de Ludovic Halévy : *l'Abbé Constantin*. Vous savez ce qu'est le brave curé de l'histoire : un simple et saint homme de prêtre capable de rendre la religion sympathique au plus intolérant des athées. Mais, en escomptant les émotions d'un tel spectacle, les Troyens avaient compté sans leur maire.

— « Je n'autoriserai la pièce, déclare celui-ci, qu'à la condition qu'on supprimera le rôle du curé ».

Devant cette prétention joyeuse, les comédiens offrirent autre chose : on renoncera à *l'Abbé Constantin* et l'on jouera *Marceau* ou les *Enfants de la République*.

— « A la bonne heure ! dit l'intelligent maire, voilà de la bonne littérature capable d'éclairer les bons citoyens sur les beautés de la Révolution ».

Et les répétitions commencèrent. Seulement, voyez un peu la guigne ! Notre magistrat ne s'aperçut-il pas, un matin, qu'un certain abbé Pascal figurait dans la pièce, ce qui le confirma, dans son opinion, que la main du clergé était partout.

Interdire les représentations ? Il n'y fallait plus songer, l'autorisation était signée, les affiches placardées... La municipalité chercha une combinaison et elle trouva ceci : le rôle lui serait soumis et elle transformerait suivant la doctrine libre-penseuse tous les passages qui lui sembleraient suspects.

Voilà comment, le soir de la première, les spectateurs effarés entendirent des choses comme celle-ci :

— « Adieu ! mon enfant, nous nous retrouverons dans la terre » !

L'auteur, comme vous pensez, avait écrit : « dans le ciel », mais une pareille phrase ne pouvait s'accorder avec les goûts émancipés des édiles troyens. Et, chacun ayant laïcisé de son mieux les répliques, Dieu était devenu, comme dans les loges maçonniques : « l'architecte de l'Univers », l'âme : la conscience, la religion : la morale civile et l'artiste au lieu de dire : « Dans le ciel, Dieu entendra ma prière ! » déclama : « Là-haut, les oiseaux entendront ma parole ! »

Je crois superflu d'ajouter que le drame y gagna en gaité imprévue ce qu'il perdit en clarté.

Il n'est pas douteux que le « nommé Dieu », comme dit toujours le spirituel M. Coutant ou l'éminent M. Tournol, passe, en ce moment, un fichu quart d'heure. Vous pensez bien, en effet, que si la pensée libre et éclairée des politiciens de petite ville entre en guerre contre lui d'une manière aussi ingénieuse que l'ont fait les édiles de

Troyes, son compte est bon et je ne donnerai pas cher de son immortalité.

D'autant que l'enseignement s'en mêle. Je ne parle pas seulement des bonnes ligues qui revisent les livres scolaires et qui amputent l'histoire de tout ce qui défrise leurs convictions anticléricales ; il y a mieux que cela, il y a le zèle individuel d'instituteurs convaincus. Et même aussi... d'institutrices.

Un de nos confrères a parlé, ces jours-ci, d'une adjointe émancipée qui, récemment nommée à X...-sur-Brenne (Indre-et-Loire), a imaginé de prouver sa foi laïque en ne prononçant jamais aucun mot religieux et en les proscrivant impitoyablement du langage de ses élèves.

Grâce à cette intelligente méthode, Dieu a donc disparu de la conversation, le ciel est devenu : « le firmament » et les petites filles du village récitent leurs fables comme ceci :

Aux petits oiseaux, la Société donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

ou bien encore :

Aide toi, le firman ent t'aidera.

Je n'oserais pas soutenir aussi énergiquement que la Société des hommes pourvoit aux besoins des oiseaux, mais ce dont je me porterai garant c'est que celle de la demoiselle en question doit approvisionner de bonne humeur les habitants de X...-sur-Brenne.

Ne pensez-vous, en tout cas, que son initiative et celle du maire de Troyes étaient dignes de la publicité et que j'ai droit à toutes les indulgences si je me suis laissé tenter à marcher pour une fois sur les plates-bandes de la politique. On n'a pas tous les jours des choses pareilles à raconter.

Georges ROCHER.



Cercle Pierre Dupont

Dimanche dernier, Limonest était en fête. Les joyeux poètes et chansonniers du Cercle Pierre Dupont, suivis de leurs nombreux amis gravissaient dès l'aube les verdoyantes collines du Mont-Verdun et du Mont-Thou. Plusieurs voitures spéciales, mises à la disposition des sociétaires par M. Grialou, l'aimable directeur de l'O. T. L., avaient emporté la nombreuse caravane vers les coteaux de ce Mont-d'Or que nos poètes lyonnais devraient chanter plus souvent.

Mis en appétit par leur promenade sur les chemins embaumés des dernières senteurs printanières, les convives firent honneur au repas excellent servi par M. Janin aîné, en son coquet restaurant de Bellevue.

A l'heure des toasts, le Président du Cercle, M. Léon Mayet boit aux artistes, aux sociétaires, aux invités ; il boit aux absents qui regrettent, comme en témoignent lettres et dépêches, de n'avoir pu partager les joies de la tournée. Il salue M. Guimet, l'éminent conférencier, le savant orientaliste, le généreux Mécène des arts et des lettres.

M. Guimet, en son éloquent langage, vante les charmes d'une société littéraire comme celle de Pierre Dupont et réclame

bien vite l'audition des poètes et des chanteurs.

Le secrétaire général, un de ceux qui conserve avec amour le souvenir de notre bon Guignol lyonnais, lit un à-propos en vers pour chanter les beautés de Limonest.

M. Manin, le fin lettré connu par tant d'œuvres charmantes, chante de façon plus solennelle les coteaux superbes que le Cercle a la bonne fortune de visiter pour sa sortie annuelle, et M. Girier, poète et chansonnier, lance quelques épigrammes aux membres du bureau, reconnaissants quand même de l'honneur qui leur est fait d'être mis sur la sellette.

La presse qui n'est jamais oubliée, et qui porte tant d'intérêt à l'œuvre de la société, eut sa part dans les remerciements qui furent adressés aux convives.

Les jeux prennent quelques heures, passées fort gaîment et se terminent au son de la musique exécutée par les Anciens militaires de Lyon, qui fraternellement sont venus saluer les amis de Pierre Dupont.

Vient alors l'heure de l'apéritif-concert.

Abeyl, Bianconi, Prudhon, Joseph, Ludovic, Maurin, Besnard, Sauné, Bonnay, Guindani, Bellet, Chavent, font tour à tour assaut d'art et de bonne humeur ; Mmes Bonnet, Chavent, Miles Besson, Joye, Bernard, Rochet luttent de charme et de talent pour égayer l'assistance, heureuse d'applaudir.

La nuit arrive, il faut partir. On retrouve une table bien servie, et les voitures, bientôt, résonnent sous les accords joyeux des chanteurs qui prolongent jusqu'au centre de Lyon le concert merveilleux dont les échos du Mont-d'Or, répètent encore à cette heure, les refrains élégants.

C'est dire que la fête laisse à tous un agréable et durable souvenir.

E. B.

Le Cercle Pierre Dupont à Limonest

A M. Léon Mayet, président,
en sympathique hommage.

Les suppositions étant choses permises,
Je penche à croire qu'en homme qui s'y connaît,
Dupont devait songer sans doute à Limonest
Lorsqu'en vers savoureux il chanta les *Cerises*
Dont le corail rougit les pentes du coteau.
Et j'imagine aussi qu'il dut passer par Vaise
Et grimper jusque là pour y goûter la *Fraise*
Qui, nous le savons tous, parfume le plateau.

La *Fraise* et la *Cerise* ensanglantent nos lèvres...
Dupont disait : « J'en ai mon panier tout rempli ! »
Combien nous sommes, nous, mieux partagés que lui,
Puisque nous en avons à nous donner les fièvres !...
Enfin Pierre Dupont sur son luth alternait
Les *Louis d'Or*, les *Bœufs tachés de roux*, la *Vigne*,
Le *Vin* dont à ses yeux, l'Angleterre est indigne...
Tous ces trésors, il dut les voir à Limonest !

Ces biens dont la Nature ici semble prodigue,
Il les préférerait à ces logis féodaux
Que les ans ont légué comme de lourds fardeaux,
A ce coin favori que la verdure endigue.
Car, s'il vivait encore, ce chanteur merveilleux
Sur l'heure évoquerait les lointaines années
Où nos bons paysans, devant leurs cheminées,
Gémissaient sous le joug des seigneurs orgueilleux.

Les châteaux sont debouts, mais leurs tout-puissants maîtres
S'en sont allés dormir sous un marbre sculpté
Leur sommeil éternel, par nul souffle agité,
Près des cendres de ceux qui furent leurs ancêtres.
Les serfs ne sont plus serfs : la Révolution
De tous les citoyens a fait des hommes libres ;
Pour chanter Messidor, la lyre des félibres
S'unit au chalumeau de l'agreste chanson.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu,

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac c'est - à - dire non en paquets signés J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

Manufactures de Produits Réfractaires

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Successeur

Ingénieur des Arts et Manufactures

Anciens Maisons Vve Rozier, Robin père et fils
A. Pascal, réunis

TAIN (Drôme)

Spécialité de Fours économiques pour boulangers, pâtisseries, ménages et administrations. — Briques de fourneaux. — Intérieurs de cheminées. — Briques chauffe-pieds.

KAOLINS

GRAVIERS FELDSPATHIQUES

Fournisseur du génie, des manutentions civiles et militaires et des grandes administrations.

Amis, célébrons donc Limonest-la-Jolie,
Ses cerises et ses fraises au goût exquis,
Son vin, ses vieux castels, ses comtes ou marquis,
Son histoire, par les légendes embellie...
Et puis, me souvenant que le fils de Loubet
D'agriculteurs savants anime ici l'Ecole,
Pour la Presse, pour vous, pour Dupont, notre idole,
Pour moi-même, je porte un toast à Limonest!

J. MANIN.

Limonest, 18 juin 1905.



Mariages pauvres

(SUITE)

Je suis venu et j'ai dit à l'ouvrier : je vous servirai d'intermédiaire. Vous n'avez pas le temps de chercher une compagne, je vous la trouverai moi. Vous n'avez pas le loisir ni les moyens de prendre des renseignements, je les prendrai, moi. Le succès m'a pleinement répondu ; je ne peux pas suffire aux demandes.

— Vous savez, je ne voudrais pas épouser une femme qui... que...

— Maison de confiance : rien que des ouvrières, pas de gourgandines. Mes clientes ne sont pas fortunées, mais elles ont toutes une profession honorable ; leur dot est dans leurs bras.

— Je voudrais aussi que la particulière me plaise.

— Tranquillisez-vous, vous choisirez. Je vous trouverai votre affaire.

— Et alors... combien que ça coûte ?

— Prix modérés ; cinq francs que vous allez verser pour vous faire inscrire et vingt francs le jour où l'affaire sera conclue.

— Ça me va, dit Huguenin qui déposa une pièce de cent sous sur la table.

L'agent ouvrit un grand registre.

L'ouvrier déclina ses noms et qualités.

— Serrurier, bon, ça, dit l'agent. Je suis sûr que vous serez content. Laissez-moi votre adresse : avant huit jours, vous aurez une réponse.

Je vous donnerai un rendez-vous.

— Vous avez l'air d'un bon zig, reprit Huguenin ; voulez-vous venir prendre un verre ? c'est moi qui régale.

— Pas aujourd'hui, le jour de la présentation.

Le samedi suivant, le serrurier reçut un télégramme :

« Trouvez-vous ce soir à 8 heures, boulevard des Batignolles, Café du Globe. Apportez l'argent. »

Huguenin fit un brin de toilette et il prit l'omnibus.

Il arriva le premier ; à huit heures et demie l'agent le rejoignit.

— Vous êtes exact, dit l'agent, c'est très bien ; dépêchons-nous, je n'ai pas de temps à perdre.

— J'ai réuni ici trois clientes.

— Où ? demanda l'ouvrier.

— Elles sont là qui vous épluchent depuis une demi-heure. Vous plaisez.

— Comment le savez-vous ?

— A un signe convenu.

— Pas possible ! s'écria l'ouvrier, émerveillé et, se retournant, il aperçut trois femmes qui, affectant un air indifférent, prenaient des consommations chacune à une table séparée.

L'agent lui désigna la plus proche.

— Voici la première, regardez-la bien, vous convient-elle ?

Huguenin la fixa.

C'était une blonde aux traits tirés, à l'air fatigué, qui ne paraissait pas forte.

— Elle n'a pas l'air solide, dit-il.

— C'est une couturière, très bon état, pas de morte-saison.

— Ben oui, mais elle est trop pâle ; on dirait une figurante de la Morgue ; sa tête ne me revient pas.

— Réfléchissez, elle gagne beaucoup d'argent.

— J'dis pas non, mais si elle va cramer ?

— Elle ne vous plaît pas, n'en parlons plus. Passons à une autre. Qu'est-ce que vous dites du numéro deux ?

La deuxième était une petite rousse qui n'avait pas l'air jeune.

Huguenin la reluqua.

— Hum ! elle est défraîchie la petite mère.

Eugène FOURRIER.

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2516 du 17 juin 1905.

L'Indo-Chine en face d'une agression japonaise.

Guerre russo-japonaise. — Sport : Le Grand Prix de Paris. — *La Semaine d'épée* : Victoire de l'équipe française. — *Les pêcheurs de la côte d'Afrique.* — Lyon : Le Congrès de la Fédération du Livre. — Norvège : Gouvernement provisoire. — Tunis : Inauguration de la nouvelle ligne du Kef. — Paris : M. Gabriel Fauré, directeur du Conservatoire. — Roman illustré : *La Princesse Loulou*, par J. Lemaire, illustrations de Landini. — Théâtres. — Echeecs, par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro : 50 centimes.

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction
de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées.
un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50.
— Avec planches coloriées : un an, 25 fr. ;
6 mois, 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr.

LA VÉRITÉ SUR L'ALGÉRIE

Généralement les écrivains demandent au roman les moyens de montrer en action les races. M. Jean Hess, auteur de *La Vérité sur l'Algérie*, ce livre très curieux que publie la Librairie Universelle, 33, rue de Provence, Paris (un volume in-16, broché, 3 fr. 50), a suivi, pour nous présenter les Algériens, une méthode neuve et qui deviendra classique, tant elle est claire, scientifique, rigoureuse.

On avait dit, jusqu'à présent, tantôt beaucoup de mal, tantôt beaucoup de bien des Algériens. M. Jean Hess ne s'inquiète point de savoir s'il en dit du bien ou du mal. Il s'est uniquement préoccupé de nous les montrer vrais. Il n'a pas cherché à deviner ce qu'ils pensent, afin d'imaginer ce qu'ils sont. Et cela lui a permis de présenter la « race nouvelle » dans toute sa vérité. Cela froissera, heurtera, fera crier, saigner... On pourra mettre en discussion la générosité, la galanterie, le talent de l'auteur, on pourra dire que son œuvre est inopportune, on pourra tout dire de son livre, sauf une chose... qu'il n'est pas rigoureusement vrai. Or, la vérité sur l'Algérie, nous avons le plus grand intérêt à la connaître.

L'HYGIÈNE DES SÉDENTAIRES

Une innovation chez les fonctionnaires.

Jusqu'à présent, les sédentaires, les hommes que leur travail n'oblige qu'à peu de mouvements, les employés, les fonctionnaires, les écrivains, se demandaient comment ils pourraient faire, chaque jour, l'exercice nécessaire à leur santé — Qu'ils lisent un livre fort curieux : *L'Hygiène des Sédentaires*, par le Dr C. Pagès, qui paraît à la Librairie Universelle, 33, rue de Provence. Ils innoveront ses méthodes d'exercice chez soi, des plus agréables et des plus simples, car *L'Hygiène des Sédentaires* est un vrai manuel de santé physique. Habitation, habillement, alimentation, exercice, repos, hygiène, tous ces sujets y sont traités avec une compétence exceptionnelle et des aperçus infiniment nouveaux. — Tous les sédentaires doivent prendre dans ce livre leur règle de vie.

Spectacles et Concerts**CONCERTS BELLECOUR**

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, grand concert par l'orchestre municipal du Grand-Théâtre de Lyon, sous la direction de M. Emile Archimbaud.

Les concerts du mardi et du vendredi sont réservés aux auditions vocales.

Prix de l'abonnement pour toute la saison : 15 francs ; pour un mois : 5 francs (taxe municipale comprise).

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs à 8 heures, concert-spectacle.

**CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL
DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS**

Ouvert depuis le dimanche 7 mai.

Tous les jours : Concerts par l'orchestre du Casino.

BULLETIN FINANCIER

Le marché se montre aujourd'hui bien mieux disposé, notamment sur les fonds d'Etats français et étrangers. Quant à l'ensemble des valeurs elles sont fermement tenues mais calmes.

Notre 3 0/0 a passé de 98 70 à 98 87 ; l'Amortissable cote 99 22.

Parmi les Sociétés de Crédit : le Crédit Lyonnais à 1.106 et la Société Générale à 641 n'ont pas varié.

Nos chemins clôturent : le Lyon à 1.350 ; le Nord à 1.797 et l'Orléans à 1.465.

Le Suez finit à 4.525 ; le Rio à 1.551.

L'Extérieure est ferme à 91 07 ; l'Italien à 106 25 ; le Portugais à 68 70.

Le Russe Consolidé se tient à 89 15 ; le 3 0/0 1891 à 75 40.

Le Turc est à 88 80 ; la Banque Ottomane à 609.

En Banque : la New-Kaffirs est très ferme à 43.

La Soie Hongroise se traite activement à 280 et 285 francs.

La Compagnie El Callao vient de faire une demande d'introduction à la cote de son obligation de 100 francs rapportant 6 fr. 25 l'an. Cette obligation est offerte au public à 90 fr., le premier coupon détaché. Le courrier du Callao, arrivé hier, apporte des excellentes nouvelles de la mine. L'avancement du mois est de 5 mètres dans les galeries 2 et 3 et l'or est toujours visible.

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^o, r. Bellecordière Lyon

ST-GERVAIS-LES-BAINS

Dermatoses. — Neurasthénie.

SALINS DU JURA

Débilité des Femmes et des Enfants.

VALS SOURCES VIVARAISES

à minéralisation graduée Nos 1, 3, 5, 7, 9.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.**Bains de mer de la Méditerranée**

Billets d'aller et retour, à prix très réduits, individuels et collectifs (de famille), délivrés dans toutes les gares du réseau P. L. M., du 15 mai au 1^{er} octobre.

Validité 33 jours, avec faculté de prolongation

1^o Billets d'aller et retour individuels de 1^{re}, 2^e, et 3^e classes.

Ces billets sont délivrés pour les stations balnéaires suivantes : Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bandol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Golf-Juan, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Palavas, Saint-Cyr, St-Raphaël, Valescure, Saïary, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Villefranche-sur-Mer.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. — Le prix des billets est calculé d'après la distance, aller et retour, résultant de l'itinéraire et d'après un barème faisant des réductions importantes

2^o Billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour familles :

Ces billets sont délivrés aux familles d'au moins deux personnes voyageant ensemble pour les stations balnéaires désignées ci-dessus. Minimum de parcours simple : 150 kilom.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 2 billets simples au tarif général (pour la 1^{re} personne) le prix d'un billet simple pour la 2^e personne, la moitié de ce prix pour la 3^e et chacune des suivantes.

NOTA. — Les titulaires des billets de bains de mer collectifs peuvent obtenir conjointement avec ces billets ou sur la présentation de ceux-ci, des cartes d'abonnement d'un mois avec 50 0/0 de réduction sur le prix des abonnements ordinaires pour un parcours d'au plus 100 kilom., comprenant la plage désignée sur le billet de bains de mer. Ces cartes d'abonnement peuvent être prises également par chacune des personnes nommément désignées sur le billet d'aller et retour collectif.

Arrêts facultatifs sur toutes les gares situées sur l'itinéraire. — Faire la demande de billets (collectifs ou individuels), 4 jours au moins à l'avance à la gare où le voyage doit être commencé.

Eviter les contrefaçons**CHOCOLAT
MENIER.****Exiger le véritable nom****ÉPILEPSIE**

Guérison certaine par l'antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord)

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

COSTUMES ET CONFECTIONS

POUR
DAMES & FILLETES

Costume Tailleur, sur mesure, entièrement doublés soie, depuis 150 francs.

SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1887

PIANOS

9, Place Jacobine, 9
LYON

Ch. MORETTON & Co

Envoi franco Catalogue illustré

Gaufrage

PLISSAGE

J. TARUT

6, Rue Mulet, 6
LYON

LOTTERIE

DE

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Autorisée par la Chambre des Députés et par Arrêté du Ministre de l'Intérieur
en date du 4 Mai 1905

1^{ER}
GROS LOT **200.000** FR.

2^e
GROS LOT **100.000** FR.

25.000 FR. **10.000** FR.

10 lots de 1000 fr. : 10.000 fr. — 10 lots de 500 fr. : 5.000 fr.

500 lots de 100 fr. : 50.000 fr.

524 lots
POUR **400.000** FR.

Tirage irrévocable 15 mars 1906

Le Billet **UN franc.**

LOTTERIE

AU PROFIT DE LA

SOCIÉTÉ PROTECTRICE de l'ENFANCE
DE LYON

Autorisée par Arrêté Préfectoral du 3 Septembre 1904

TROIS GROS LOTS

10.000 fr. et **1.000** fr.

Plus 30 lots de 100 fr.

TIRAGE : 28 JUIN 1905

Le billet : **UN franc**

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Comfort, Lyon, dans ses Succursales et tous les bureaux de tabac. — Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et une enveloppe affranchie à 0.15 par 4 billets.

Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés

LOTTERIE

de la Société Maternelle

LA POUPONNIÈRE

Autorisée par Arrêtés Ministériels des 1^{er} et 2 Mai 1905

CINQ GROS LOTS

Un Gros Lot de

150.000 Fr.

1 Lot de 20.000 fr. — 1 Lot de 10.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. — 20 Lots de 1.000 fr.

30 Lots de 500 fr. — 300 Lots de 100 fr.

355 Lots en espèces pour 255.000 francs

TIRAGE : 20 Décembre 1905

Les billets sont en vente dans toute la France chez les Buralistes, Libraires, Papetiers, etc., etc.

Prix du Billet : **UN FRANC**

Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste du montant des billets, avec enveloppe timbrée à 0 fr. 45 par 4 billets. — Adresser les demandes :

Agence FOURNIER
14, rue Comfort, Lyon

Paul REYNAUD
5, r. Etienne-Marcel, Paris

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

Le Numéro
0.10 cent.

LA REVUE BI-MENSUELLE

2 francs
par an

DES TIRAGES FINANCIERS

Publiant tous les Tirages à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés.